



VIENER[®] Zn

ENGRAIS INORGANIQUE SIMPLE À OLIGO-ÉLÉMENT

Engrais à oligo-élément en suspension

Engrais à oligo-élément, 26 % Zn (oxyde, DTPA, EDTA, HEEDTA)

26,0 % de zinc (Zn) total

intervalle du pH garantissant une stabilité acceptable du chélate: entre pH=4 et pH=10

À n'utiliser qu'en cas de besoin reconnu. Ne pas dépasser la dose d'application.

Applications

VIENER[®] Zn s'applique directement sur les semences d'une façon homogène.
Doses de l'application: 300 - 1500 g/ha (= 214 - 1071 cc/ha) VIENER[®] Zn, selon le type de culture et les besoins.

Rôle du zinc

Le zinc est essentiel pour un grand nombre d'enzymes (decarboxylases d'acide tartrique et oxalique, phosphatase, enolase et aldase). Il joue un rôle très important dans le métabolisme des chloroplastes. Son rôle le plus connu, le zinc le joue dans le protoplasme des cellules sous la forme de l'anhydrase carbonique qui facilite la respiration de la plante (réaction: $H_2CO_3 \rightarrow CO_2 + H_2O$). Il stabilise d'autre part la structure du cytoplasme (ribosomes) et intervient dans la transformation des sucres et dans la synthèse protéinique. Le zinc est essentiel pour la synthèse du tryptophane, à son tour précurseur des auxines (hormones).

Symptômes de carence zincique

Hormis un jaunissement des feuilles très prononcé (les nervures restent vertes), le développement des jeunes feuilles est arrêté de même que la croissance. Généralement les symptômes apparaissent sur la partie supérieure de la plante. Lorsque la carence se maintient le bord des feuilles brunit, puis toute la feuille devient brune.

Sur le maïs le jaunissement s'accompagne d'ondulation des bords des feuilles, un raccourcissement de la tige entre les feuilles, qui donne un aspect de "gerbe" à la plante, et un épi qui reste caché dans la dernière feuille.

Caractéristiques

L'usage du VIENER[®] Zn donne aux plantes juvéniles une quantité de Zn suffisante pour le bon démarrage de la culture. La quantité de Zn ainsi apportée suffit pour éviter les carences en Zn pendant les premières semaines de la croissance. VIENER[®] Zn garantit l'apport continu de petites quantités de Zn à la plante, suffisantes pour répondre aux exigences des petites plantes. En cas de carences importantes au moment où la plante entre dans une phase plus avancée de son développement, il est nécessaire d'apporter des quantités élevées de Zn (nous conseillons l'apport du CHELAL[®] Zn par voie foliaire).

Précautions

- ne pas boire, manger ou fumer pendant l'emploi; se laver les mains après usage.
- en cas de contact avec les yeux, rincer ceux-ci abondamment à l'eau claire.
- stocker le produit à une température entre 5°C et 30°C. Stocker dans un endroit sec, hors de portée des enfants et des animaux et dans son emballage d'origine fermé.
- en cas d'ingurgitation, consulter un médecin.

Miscibilités

VIENER[®] Zn est miscible avec la majeure partie des produits phytosanitaires utilisés en traitement de semences. BMS Micro-Nutrients ne peut être tenu responsable des effets négatifs sur la germination des semences qui sortent du mélange du VIENER[®] Zn avec d'autres produits. Dans tous les cas procéder à un essai préalable afin de vérifier l'effet du mélange sur la germination des semences. Pour de plus amples informations, consulter notre service technique.

Préparation de la solution

VIENER® Zn s'applique directement sur les semences. VIENER® Zn peut être dilué avec l'eau. Sécher les semences après le traitement. Eviter la dilution excessive afin d'éviter de trop mouiller les semences et par conséquent de provoquer leur germination.

Garanties

La responsabilité du fabricant est expressément limitée à la fourniture des produits contrôlés à la vente et conformes à la composition indiquée sur l'emballage et vendus dans l'emballage d'origine. Le fabricant ne peut être tenu responsable du mauvais emploi ou des effets dus aux facteurs météorologiques, sensibilités variétales, à la nature de sol, etc...

Coordonnées

BMS Micro-Nutrients SA
Rijksweg 32 - 2880 Bornem - Belgique
Numéro Vert (France): 0800.90.76.33
Tél.: + (32)(0)3/899.10.10
E-mail: info@chelal.com

Autorisé pour utilisation dans la production biologique conforme aux règlements UE 2018/848 et 2021/1165